

Procès-Verbal Du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion : Lundi 02 février 2026 à 19h00 en visioconférence

Présidence : **M. Daniel FONTENIAUD**

Présents : Chakib AOUIDAT – Christophe BIDAL – Clément BRUOT – Régis CHAMPET – Thierry CORROYER – Mohamed EL OUAZZANI – Marie FALQUERHO – Jean-François GONDELLIER – Laurent MOINET – Christophe NOGUES – Joëlle PARISOT – Bernard PAUTONNIER – Philippe PRUDHON – Christian RENIER – Daniel ROLET – Jérôme THIBERT – Françoise VALLET – Didier VINCENT – Nicolas VUILLEMIN – Christian WALGENWITZ – Thierry WANIArt – Haithem ZAIED

Excusés : Christophe CAILLIET (*donne pouvoir à Françoise VALLET*) – Antoine DE PANDIS – Marilyn GRANDVOINNET

Absents : Fabien BAUMANN – Mohamed MBITEL – Emmanuel SAILLARD

Assistant à la séance : Vincent GAY – Sébastien IMBERT – Laurent KLIMCZAK – Amandine MENIGOZ – Sylvain POIRIER – Alain SCARAMAZZA – Michel SORNAY

En préambule, le Conseil d'Administration adresse ses sincères condoléances à Marilyn GRANDVOINNET, et à sa famille, pour le décès de son papa et lui assure tout son soutien dans cette épreuve.

1 – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

- Procès-verbal du Conseil d'Administration du 09 janvier 2026, publié le 13 janvier 2026.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2 – INFORMATIONS DU PRÉSIDENT

2.1 – POINT LICENCES

Daniel FONTENIAUD présente les statistiques au niveau des licences de date à date entre le 30 janvier 2025 et le 30 janvier 2026 ainsi qu'une projection pour la fin de saison 2025 / 2026. (**Annexe 1**)

2.2 – POINT RH

Daniel FONTENIAUD annonce l'arrivée de Théo GRANDCLAUDE au Pôle Sportif en remplacement de Manon VIF. Daniel FONTENIAUD annonce également les retours de Tanguy ROTHON, dans le cadre d'un contrat CIFRE (Doctorat), de Guillaume KLINGUER après une longue période d'absence, et d'Arthur COLEY à la suite de son congé de paternité.

Le Conseil d'Administration souhaite la bienvenue à Théo GRANDCLAUDE et se félicite des retours de Messieurs Tanguy ROTHON, Guillaume KLINGUER et d'Arthur COLEY.

2.3 – RETOUR FEMMES DE FOOT

Chakib AOUIDAT fait un retour sur les journées « Femmes de Foot » qui se sont tenues les 30 et 31 janvier à l'Astragale.

Le Conseil d'Administration se réjouit de l'organisation de ce séminaire et félicite les organisateurs ainsi que les participantes.

Le Conseil d'Administration remercie le club du DIJON FCO pour les places offertes aux femmes de foot à l'occasion du match de championnat National DIJON FCO / STADE BRIOCHIN qui s'est déroulé le vendredi 30 janvier 2026.

2.4 – RETOUR SOIRÉE BÉNÉVOLES À SOCHAUX

Christophe BIDAL revient sur la soirée des Bénévoles à Sochaux, qui s'est déroulée le vendredi 30 janvier dernier à l'occasion du match FC Sochaux-Montbéliard – FC Rouen.

2.5 – RETOUR JOURNÉE COMMISSION JURIDIQUE

Thierry CORROYER fait un retour sur la réunion des commissions juridiques Ligue – Districts, qui s'est déroulée le samedi 24 janvier 2026 à l'Astragale.

2.6 – RETOUR CLUB DES PARTENAIRES

Christophe BIDAL et Sylvain POIRIER reviennent sur la mise en place de la soirée de lancement du « Club des Partenaires » programmée ce 28 janvier dernier et informe les membres du Conseil d'Administration des futurs objectifs.

Il informe également du nom choisi pendant cette soirée pour le Club des Partenaires, CLUB HOUSE.

2.7 – RETOUR SIGNATURE CONVENTION AVEC LE DFCO

Daniel FONTENIAUD revient sur la signature de la convention avec le DFCO jusqu'en juin 2027 qui s'est déroulée avant la rencontre entre le DFCO et LE PUY FOOT 43, le vendredi 16 janvier dernier, et s'en réjouit.

2.8 – POINT D'ÉTAPE LIGUE DE DEMAIN

Amandine MENIGOZ informe les membres du Conseil d'Administration des avancées du projet "La Ligue de Demain" après les réunions des focus group avec les clubs.

2.9 – RÉUNION LFA / DTN DU 11 MARS

Daniel FONTENIAUD informe les membres du Conseil d'Administration de la réunion avec la LFA et la DTN qui se tiendra le 11 mars prochain à l'Astragale.

3 – PRÉSENTATION ET POINT PÔLE JURIDIQUE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Thierry CORROYER présente aux membres du Conseil d'Administration le Pôle Juridique et Secrétariat Général et fait un point d'étape sur les différents objectifs fixés par la feuille de route.

4 – SPORTIF

4.1 – FESTIVAL U13

Christophe NOGUES présente le règlement et les équipes U13G et U13F qualifiables au Festival U13 par Districts.

4.2 – POINT FUTSAL

4.2.1 – RETOUR FINALE RÉGIONALE COUPE NATIONALE FÉMININE

Thierry CORROYER fait un retour sur la finale régionale de la coupe Nationale Futsal féminin, qui s'est déroulée le samedi 24 janvier 2026 à Dole. Le conseil d'administration félicite le club de Saint-Vit qui sera notre représentant lors des 1/8èmes de finale FFF.

4.2.2 – INFORMATIONS DATES FINALES FUTSAL ASSOCIÉ LES 08 ET 15 FÉVRIER

Thierry CORROYER informe les membres du Conseil d'Administration des dates des finales futsal associé.

- Finales seniors masculins et féminines le dimanche 08 février 2026 au gymnase des Bourroches à Dijon
- Finales jeunes féminines, U13F, U15F et U18F, le dimanche 15 février 2026 au Palais des Sports de Besançon

- Finales jeunes masculins, U13, U15 et U18, le dimanche 15 février 2026 aux gymnases Marion et Epirey de Dijon

5 – FINANCES

5.1 – POINT BUDGÉTAIRE AU 31/12/2025

Jean-François GONDELLIER présente le suivi budgétaire au 31/12/2025.

5.2 – POINT TRÉSORERIE AU 31/12/2025

Jean-François GONDELLIER présente la situation de trésorerie au 31/12/2025. Celle-ci est conforme aux prévisions, et montre une projection satisfaisante au 30 juin prochain.

5.3 – RAPPEL CONSTRUCTION BUDGÉTAIRE

Jean-François GONDELLIER et Alain SCARAMAZZA rappellent les différentes étapes de la construction budgétaire aux membres du Conseil d'Administration. (**Annexe 2**)

6 – RETOUR SUR L'ENQUÊTE « CLIMAT DES RENCONTRES »

Daniel FONTENIAUD fait un retour sur l'enquête réalisée par Clément TURPIN concernant les quatre dispositifs mis en place pour apaiser le « Climat des rencontres ». (**Annexe 3**)

7 – JURIDIQUE

7.1 – VIE DES CLUBS

INACTIVITÉ PARTIELLE / TOTALE

Situation du club A.S CHABLIS (522502) :

Pris connaissance de la demande d'inactivité partielle du club A.S CHABLIS sur les catégories d'âge U16F-U17F-U18F et Séniors F, avec date d'effet au 06/11/2025 et une date de reprise fixée au 07/07/2026

Vu les dispositions des articles 40 et 41 des Règlements Généraux de la F.F.F.,

Vu l'avis favorable du District de l'Yonne en date du 16/12/2025,

La Commission,

PRONONCE l'inactivité partielle du club A.S CHABLIS sur les catégories d'âge U16F-U17F-U18F et Séniors F

Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

AFFILIATION

Situation du club F.C VAL DU DRUGEON – District du DOUBS TERRITOIRE DE BELFORT

Pris connaissance de la demande d'affiliation « Libre » en date du 12/11/2025,

Vu les articles 22 et 23 des R.G. de la F.F.F.,

Vu les dispositions financières de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football,

Vu l'avis favorable du District du Doubs Territoire de Belfort en date du 05/01/2026,

Attendu que les documents fournis sont conformes,

La Commission,

TRANSMET la demande aux services fédéraux avec avis favorable,

Copie au Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football pour information.

RADIATION

Situation club INTREPIDES PUISAYE BLENÉAU FOOTBALL (544346) :

Vu l'avis favorable du District de l'Yonne en date du 16/12/2025 via son Comité Directeur,

Vu l'avis favorable du service comptabilité de la LBFCF,

Vu les dispositions de l'article 3 des Statuts de la F.F.F indiquant que la qualité de membre de la Fédération se perd par la démission,

Considérant que dans un courriel en date du 16 décembre 2025, le club de l'INTREPIDES PUISAYE BLENÉAU FOOTBALL a émis, par l'intermédiaire de son Président, le souhait de ne plus être affilié à la F.F.F, ce qui matérialise la volonté de la part de son président de perdre sa qualité de membre de la F.F.F

La Commission,

PRONONCE la radiation du club de l'INTREPIDES PUISAYE BLENÉAU FOOTBALL,

TRANSMET le dossier aux services fédéraux pour homologation,

Copie au Conseil d'Administration de la Ligue pour information.

Situation club U.S ARBOUANS :

Vu l'avis favorable du District du Doubs Territoire de Belfort en date du 15/12/2025 via son Comité Directeur,

Vu l'avis favorable du service comptabilité de la LBFCF,

Vu les dispositions de l'article 43 des R.G. de la F.F.F.,

La Commission,

RAPPELE « *Tout club en activité ou en non-activité n'ayant pas acquitté sa cotisation au titre de la saison en cours est radié* »,

PRONONCE la radiation du club de l'U.S ARBOUANS,

DEMANDE au District du Doubs Territoire de Belfort de faire le nécessaire informatiquement

TRANSMET le dossier aux services fédéraux pour homologation,

Copie au Conseil d'Administration de la Ligue pour information.

8 – QUESTIONS DIVERSES

Daniel ROLET, appuyé par plusieurs Président(e)s évoque la difficulté rencontrée concernant l'application du règlement des ententes. Une réunion sera organisée rapidement sur ce sujet.

Le Président,



Daniel FONTENIAUD

Le Secrétaire Général



Thierry CORROYER